



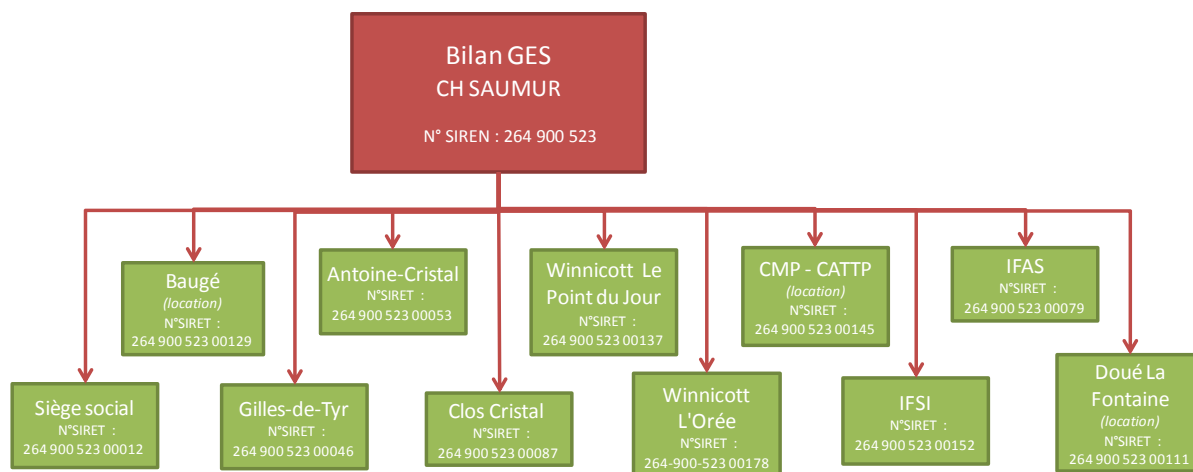
**BILAN REGLEMENTAIRE DES EMISSIONS DE  
GAZ A EFFET DE SERRE 2015  
ET  
SYNTHESE DES ACTIONS**

selon le format de l'annexe 5 de la Méthode pour la réalisation des bilans de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement - Version 3 - Février 2015

## 1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Saumur																										
Code NAF :	8610 Z																										
Code SIREN :	264 900 523																										
Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Etablissement</th> <th>N° SIRET</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Siège social</td> <td>264 900 523 00012</td> </tr> <tr> <td>Baugé</td> <td>264 900 523 00129</td> </tr> <tr> <td>Beaufort en vallée</td> <td>264 900 523 00160</td> </tr> <tr> <td>Clos Cristal</td> <td>264 90 523 00087</td> </tr> <tr> <td>Doué La Fontaine</td> <td>264 900 523 00111</td> </tr> <tr> <td>EHPAD Gilles-de-Tyr</td> <td>264 900 523 00046</td> </tr> <tr> <td>EHPAD Antoine-Cristal</td> <td>264 900 523 00053</td> </tr> <tr> <td>Espace Winnicott Le Point du jour</td> <td>264 900 523 00137</td> </tr> <tr> <td>Espace Winnicott Pédopsychiatrie L'Orée</td> <td>264 900 523 00178</td> </tr> <tr> <td>CMP-CATTP</td> <td>264 900 523 00145</td> </tr> <tr> <td>IFSI</td> <td>264 900 523 00152</td> </tr> <tr> <td>IFAS</td> <td>264 900 523 00079</td> </tr> </tbody> </table>	Etablissement	N° SIRET	Siège social	264 900 523 00012	Baugé	264 900 523 00129	Beaufort en vallée	264 900 523 00160	Clos Cristal	264 90 523 00087	Doué La Fontaine	264 900 523 00111	EHPAD Gilles-de-Tyr	264 900 523 00046	EHPAD Antoine-Cristal	264 900 523 00053	Espace Winnicott Le Point du jour	264 900 523 00137	Espace Winnicott Pédopsychiatrie L'Orée	264 900 523 00178	CMP-CATTP	264 900 523 00145	IFSI	264 900 523 00152	IFAS	264 900 523 00079
Etablissement	N° SIRET																										
Siège social	264 900 523 00012																										
Baugé	264 900 523 00129																										
Beaufort en vallée	264 900 523 00160																										
Clos Cristal	264 90 523 00087																										
Doué La Fontaine	264 900 523 00111																										
EHPAD Gilles-de-Tyr	264 900 523 00046																										
EHPAD Antoine-Cristal	264 900 523 00053																										
Espace Winnicott Le Point du jour	264 900 523 00137																										
Espace Winnicott Pédopsychiatrie L'Orée	264 900 523 00178																										
CMP-CATTP	264 900 523 00145																										
IFSI	264 900 523 00152																										
IFAS	264 900 523 00079																										
Adresse :	Route de Fontevraud - BP 100 - 49 403 SAUMUR Cedex																										
Nombre de salariés :	859,24 ETP																										
Description de l'activité :	Etablissement de santé																										
Mode de consolidation :	Contrôle financier																										

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu :



Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie /postes /sources) :

Catégorie d'émissions	N°	Poste d'émissions	Source
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Gaz Fioul
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Gazole Essence
	4	Emissions directes fugitives	Fuites de gaz frigorigènes Gaz médicaux (CO <sub>2</sub> et N <sub>2</sub> O)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Electricité
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Réseau de vapeur

## 2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting :	2014
Année de référence :	2012
Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel):	Pas de modification de périmètre

## 3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>

Résultats présentés dans le tableau page suivante

## 4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

Résultats présentés dans le tableau page suivante

## 5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

Résultats présentés dans le tableau page suivante

Emissions de GES																
Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Année de référence : 2012						Année du bilan suivant : 2015							
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1198	3	14	0	1216	0	179	1357	4	16	0	1376	0	217
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	23	0	0	0	23	1	1	42	0	0	0	42	2	2
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	555	201	756	0	179	0	0	149	220	369	0	91
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>1221</b>	<b>3</b>	<b>569</b>	<b>201</b>	<b>1995</b>	<b>1</b>	<b>359</b>	<b>1399</b>	<b>4</b>	<b>165</b>	<b>220</b>	<b>1788</b>	<b>2</b>	<b>235</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	389	0	25	0	0	0	0	371	0	27
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	10	0	3	0	0	0	0	17	0	6
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>398</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>389</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 6. Les émissions évitées et les méthodes utilisées

Les éventuelles émissions évitées n'ont pas été quantifiées.

## 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes par poste d'émissions sont les suivantes :

		Incertitude (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	217
	2	2
	3	0
	4	91
	5	0
	<b>Sous total</b>	<b>235</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	26
	7	6
	<b>Sous total</b>	<b>27</b>

Les incertitudes sur le résultat du bilan sont liées :

- Aux facteurs d'émissions pour lesquels les incertitudes présentes dans la Base Carbone® ADEME ont été appliquées
- Aux données sources pour lesquelles différents types d'incertitudes ont été appliquées :
  - Une incertitude nulle pour des données primaires, obtenues à l'aide de mesures ou de relevés
  - Une incertitude de 5% pour les données converties
  - Une incertitude de 20% pour les données extrapolées
  - Une incertitude de 50% pour les données liées aux fuites de fluides frigorigènes

## 8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Les postes d'émissions exclus du périmètre obligatoire sont les suivants :

- Poste 3 (Emissions directes des procédés hors énergie) : poste d'émissions non concerné
- Poste 5 (Emissions issues de la biomasse) : émissions non estimées (et supposées négligeables)

## 9. Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés

Les facteurs d'émissions et les PRG de la Base Carbone® ont été utilisés.

Un facteur d'émissions supplémentaire, absent de la base, a été utilisé :

FE/PRG ajouté	Valeur	Source
R600a	4 kgCO2e/kg	UNFCCC (2007)

## 10. Explication de tout recalcul de l'année de référence

Le premier bilan a été recalculé en intégrant les modifications des valeurs des Pouvoirs de Réchauffement Global (PRG) ainsi que les modifications des facteurs d'émissions de la Base Carbone®.

## 11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Adresse du site internet :	<a href="http://www.ch-saumur.fr">www.ch-saumur.fr</a>
Responsable du suivi :	Philippe FRANCOIS
Fonction :	Ingénieur Responsable des Services Techniques
Adresse :	Route de Fontevraud BP 100 49403 SAUMUR Cedex
Tel :	02 41 53 30 30
Mail :	philippe.francois@ch-saumur.fr

**Liste des actions envisagées par le CH Saumur pour réduire ses émissions au cours des trois années suivant l'établissement du bilan (2016 à 2018)**

Catégorie d'émissions	Actions de réduction	Actions réalisées sur la période 2012-2015
Emissions directes de GES	Suivi des consommations aux plus près => Poursuivre l'installation de sous-compteurs pour les consommations de gaz	> Isolation des combles > Installation progressive de sous-compteurs pour les consommations de gaz > Réduction de la T° dans les locaux administratifs
	Suivi des consommations de carburant (consommation/km parcourus)	> Mise en place d'une fiche de bonnes pratiques de l'éco-conduite dans l'ensemble des véhicules > Politique des déplacements professionnels privilégiant le transport en train et le covoiturage
	Sensibilisation des salariés à l'éco-conduite	
	Poursuite du renouvellement des systèmes de froid en R22	> Renouvellement progressif des systèmes de froid en R22
Emissions indirectes associées à l'énergie	Intégration du critère "consommation d'énergie" dans les achats lors du renouvellement des équipements	> Sensibilisation de l'ensemble du personnel sur les économies d'énergie > Installation progressive de détecteurs de présence et de capteurs de luminosité > Remplacement d'un compresseur par un système à vitesse variable > Installation progressive de sous-compteurs pour les consommations d'électricité
	Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble du personnel sur les économies d'énergie	
	Poursuivre l'installation de détecteurs de présence et de capteurs de luminosité	
	Suivi des consommations aux plus près => poursuivre l'installation de compteurs divisionnaires	
	Optimisation de l'utilisation et de la distribution de chaleur	

31

Volume global des réductions de GES attendu en tCO2e sur le bilan réglementaire à activité constante

1,4%

% de réduction par rapport au bilan GES

Le CH Saumur a été accompagné par le cabinet ALTASYS Conseil pour réaliser son bilan GES

